

# CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

## MAI 2019

### COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

La collecte du tri sélectif et des ordures ménagères du **mercredi 1<sup>er</sup> mai** est avancée au **mardi 30 avril** dès 5h00. Pour la collecte des ordures ménagères du **mercredi 8 mai**, la collecte est maintenue et sera effectuée dès 5h00.

### PROGRAMME DU 8 MAI

10h45 : rassemblement à la Mairie

11h00 : célébration religieuse

11h15 : dépôt de gerbe au Monument aux morts+ chant de la Marseillaise

11h30 : vin d'honneur à la Salle du stade



### CHANGEMENTS DE FREQUENCE DE LA TNT

Le **mardi 14 mai**, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : vous risquez de perdre une partie de vos chaînes et devrez donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appelez le 0 970 818 818.

### FETE DES VOISINS

La Municipalité organise la 5<sup>ème</sup> fête des voisins le **vendredi 24 mai** à la salle polyvalente. Vous apportez votre vaisselle, un ou des plats à mettre en commun avec ceux de vos voisins de table ce sera l'« Auberge Espagnole » ! Vous pourrez, à votre gré, former une table de votre quartier ou rue. La Municipalité met à votre disposition un abri couvert et les tables, chaises et barbecues. Sangria offerte ! Pour animer cette soirée, nous comptons sur vos dons de chanteur, musicien, magicien.

**Au menu : Partage et bonne humeur. Vous trouverez, ci-joint, le bulletin d'inscription**



### ELECTIONS EUROPEENNES 26 MAI

Vous allez recevoir votre nouvelle carte d'électeur, n'oubliez pas de la signer et de jeter l'ancienne. Rappel : une pièce d'identité avec photographie est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir voter. Nous vous rappelons que le bureau de vote se trouve dans la salle des Mariages de la Mairie, il est ouvert de **8h à 18h**. Le dépouillement aura lieu au même endroit à partir de 18h. En cas d'absence pensez au **vote par procuration**. Vous pouvez soit télécharger le formulaire sur

[internetwww.service-public.fr](http://internetwww.service-public.fr) soit vous rendre directement à la Gendarmerie pour faire le nécessaire.

### AVIS AUX VOLONTAIRES

Dans le cadre des élections européennes, la commune a besoin de votre participation pour le bon déroulement des opérations électorales. Nous avons besoin d'une dizaine de scrutateurs. Les scrutateurs ont pour mission de s'occuper du dépouillement : ouvrir les enveloppes ou lire à haute voix le vote ou noter... ils sont invités à être présents à partir de 17h45 en Mairie (durée estimée entre 1h00 et 1h30). Une seule condition : être électeur dans la commune. **Si vous êtes volontaires n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.**

### FETE DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL

Nous vous informons qu'un arrêté de circulation a été pris afin d'interdire le stationnement et la circulation des véhicules aux abords de la salle polyvalente le **samedi 8 juin 2019** pendant la fête de l'école.

# CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

## MAI 2019

### PROGRAMME FETE COMMUNALE

La fête communale aura lieu du 15 au 17 juin.

Au programme :

- Samedi : activités pour toute la famille
- Dimanche : repas avec animations  
manège et structures gonflables  
concert de l'Harmonie de Renescure et remise des diplômes du travail
- Lundi : concours de pétanque



### ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

L'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) propose aux cadres retraités, motivés, de préparer les jeunes à leur vie professionnelle, de favoriser l'emploi et d'accompagner les entrepreneurs. Ces missions bénévoles occupent en moyenne une dizaine de jours par an. Pour mieux nous connaître et nous rejoindre, consulter le site [www.egee.asso.fr](http://www.egee.asso.fr) en y laissant vos coordonnées pour un futur contact avec le délégué territorial.

### BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'ouverture :

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois (hors vacances scolaires) de 13 h 30 à 16 h 30

(Prochains mardi : le 7 mai, le 4 juin)

Le mercredi de 14 h à 17 h

Le vendredi de 15 h à 18 h

De nouveaux romans adultes, albums jeunesse, BD et documentaires sont arrivés.

N'hésitez pas c'est gratuit !!!

### MAISONS FLEURIES

Les beaux jours reviennent ; vous aimez fleurir et entretenir l'extérieur de votre habitation. Alors n'hésitez plus et prévoyez de vous inscrire au concours des maisons fleuries. C'est gratuit et vous participez, de cette manière, à la vie du village. Vous recevrez, en juin, un bulletin d'inscription mais vous pouvez penser, d'ores et déjà, à vos ornements.

### ELAGAGE, ECHARDONNAGE ET NETTOYAGE DES CANIVEAUX

- ✓ L'échardonnage est **obligatoire avant le 14 Juillet**.  
Nous souhaitons qu'un effort soit fait en ce qui concerne l'élagage des haies, en particulier celles qui débordent sur les trottoirs et gênent la circulation des piétons ou la visibilité des automobilistes.
- ✓ Pour les caniveaux, le règlement sanitaire départemental dit que chaque riverain est responsable de la partie de trottoir située devant son habitation, ne jetez pas les poussières ni dans le regard avaloir ni sur le trottoir du voisin et encore moins dans les fossés...
- ✓ Par la même occasion, il convient de ne pas stocker dans votre propriété, des déchets végétaux susceptibles, à l'état de putréfaction, d'incommoder le voisinage ni de les déposer sur des parcelles contiguës, ni dans les fossés; la déchetterie est à votre disposition.



### COUPURES D'ELECTRICITE, D'EAU OU DE TELEPHONE

Lorsque vous êtes victime de coupure d'électricité, d'eau ou de téléphone même en cas de coupure générale, il est **inutile d'appeler la Mairie**. Vous devez appeler votre propre fournisseur d'électricité. Vous trouverez le numéro à composer sur votre facture.